



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Norme du programme
d'apprentissage

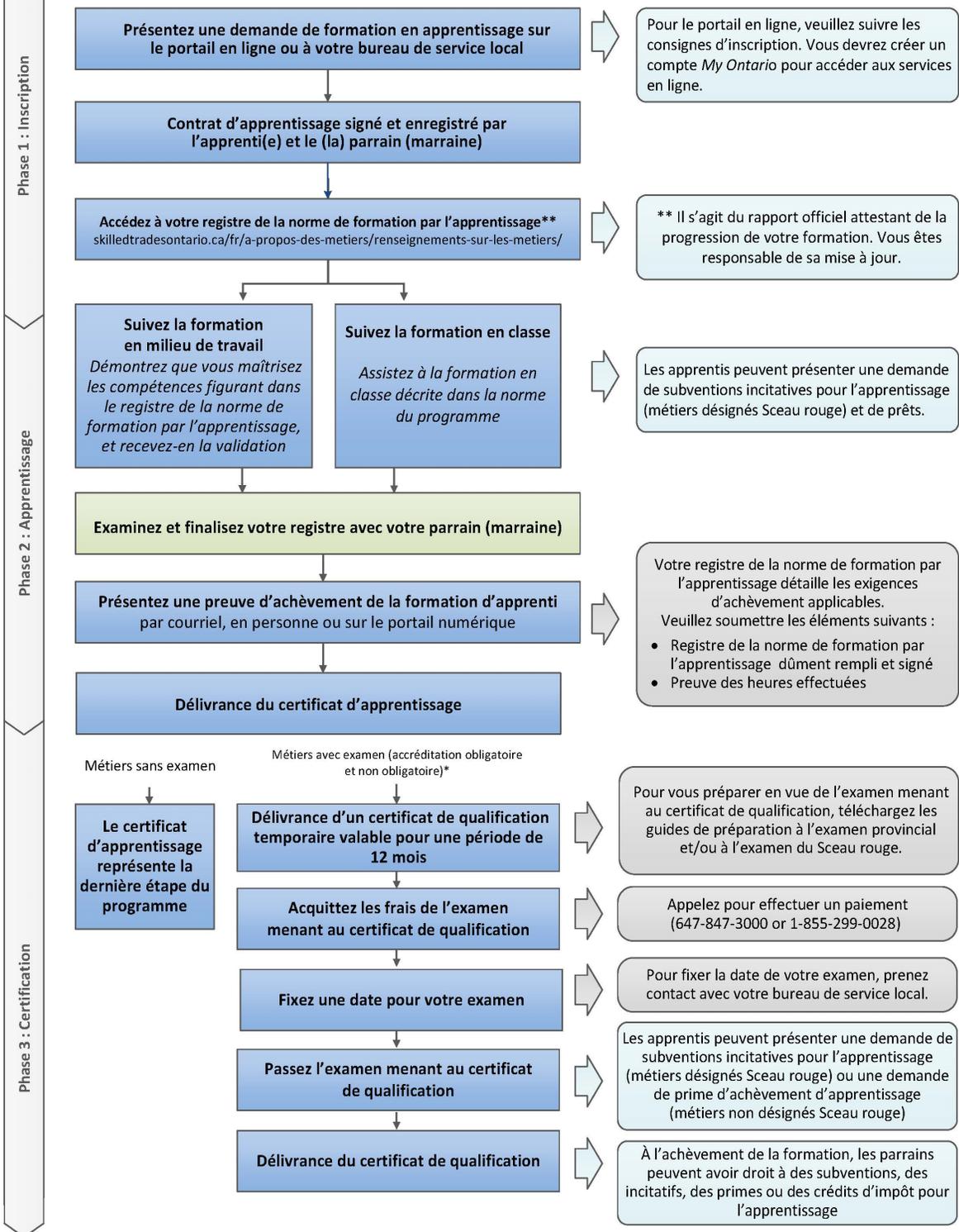
Conducteur d'engins de
levage : conducteur de grues
mobiles 1

Niveaux 2, 3 et 4

339A

2007

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification



* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Table des matières

Préface.....	3
Introduction	4
Niveau 2.....	5
Résumé des sujets obligatoires du programme au niveau 2.....	6
S0309 Planification du levage –grues à flèches hydrauliques.....	7
1.1 Évaluation du site	8
1.2 Charge nominale de la grue	9
1.3 Tableau des charges nominales.....	10
S0310 Utilisation d'une grue à flèche hydraulique.....	11
2.1 Consultation des manuels du constructeur.....	12
2.2 Vérification avant utilisation	13
2.3 Montage avant utilisation	14
2.4 Techniques de levage	15
2.5 Utilisation d'une grue à flèche hydraulique	16
2.6 Sécurisation d'une grue sans surveillance.....	17
S0311 Planification du levage – grues à câbles.....	18
3.1 Évaluation du site	19
3.2 Charge nominale de la grue	20
3.3 Tableau des charges nominales.....	21
S0312 Utilisation d'une grue à câbles	22
4.1 Consultation des manuels du constructeur.....	23
4.2 Vérification avant utilisation	24
4.3 Montage avant utilisation	26
4.4 Techniques de levage	27
4.5 Utilisation d'une grue à câbles.....	28
4.6 Sécurisation d'une grue sans surveillance.....	29
Niveau 3.....	30
Résumé des sujets obligatoires du programme au niveau 3.....	31
S0313 Planification du levage – grues à flèches hydrauliques.....	32
1.1 Charge nominale de la grue	33
1.2 Tableau des charges nominales.....	34
S0314 Utilisation d'une grue à flèche hydraulique.....	35
2.1 Utilisation d'une grue à flèche hydraulique	36
S0315 Planification du levage – grues à câbles	37

Conducteur de grues mobiles 1

3.1 Charge nominale de la grue	38
3.2 Tableau des charges nominales.....	39
S0316 Utilisation d'une grue à câbles	40
4.1 Utilisation d'une grue à câbles.....	41
Niveau 4.....	42
Résumé des sujets obligatoires du programme au niveau 4.....	43
S0317 Techniques de levage spécialisées	44
1.1 Plate-forme de travail surélevée	45
1.2 Levage d'après des dessins techniques	46
1.3 Levage de précision	47
1.4 Levage de charges lourdes	48
1.5 Techniques de dragline et de benne preneuse.....	49
1.6 Techniques de fondation et d'étayage	50
1.7 Levage à plusieurs grues.....	51
1.8 Levage dans l'eau.....	52

Veillez noter : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Skilled Trades Ontario (STO), qui a remplacé l'Ontario College of Trades le 1er janvier 2022.

Le contenu de cette norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; cependant, toutes les informations ou le contenu spécifique aux métiers restent pertinents et précis en fonction de la date de publication d'origine.

Veillez consulter le site web de STO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les informations les plus précises et à jour. Pour des informations sur BOSTA et ses réglementations, veuillez visiter la [Loi de 2021 sur les possibilités de carrière dans les métiers spécialisés \(BOSTA\)](#).

Toute mise à jour de cette publication est disponible en ligne ; pour télécharger ce document au format PDF, veuillez suivre le lien : [Métiers spécialisés Ontario](#)

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de l'organisme Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2007 (V100)

Préface

Ce programme d'étude pour les niveaux 2, 3 et 4 du métier de Conducteur d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 est conçu selon les objectifs de rendement en milieu de travail qui se trouvent dans les normes de formation approuvées par l'industrie.

La Norme du programme d'apprentissage est organisée en 4 niveaux de formation. Les tableaux pour le résumé des sujets obligatoires du programme (voir page 6, 31 et 43) donnent un aperçu des heures de formation pour chaque sujet obligatoire.

La Norme du programme définit l'apprentissage qui a lieu hors du milieu de travail. La formation en classe vise principalement les connaissances théoriques et les compétences essentielles requises pour appuyer les objectifs de rendement de la norme de formation.

Il est attendu que les employeurs et les parrains élargissent les connaissances et les compétences de l'apprentie et de l'apprenti par le biais d'une formation pratique sur un chantier. Des évaluations régulières des connaissances et des compétences de l'apprentie et de l'apprenti sont menées tout au long de la formation afin de s'assurer que tous les apprenties et les apprentis ont atteint les résultats d'apprentissage énoncés dans la Norme du programme.

Le plan de formation en classe ne sert pas à perfectionner les compétences acquises en milieu de travail. La portion pratique du plan de formation en classe sert à renforcer les connaissances théoriques. La formation technique est fournie en milieu de travail.

Veillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario

(<https://www.skilledtradesontario.ca/fr/>) pour obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de Métiers spécialisés Ontario. Pour obtenir des renseignements au sujet de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*, veuillez consulter

[Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\)](#).

Préalables

Chaque niveau précédent est un préalable pour le niveau suivant. Pour passer au niveau 2 du programme d'apprentissage, il faut avoir terminé toutes les unités présentées dans le niveau 1. Pour passer au niveau 3 du programme, il faut avoir terminé toutes les unités présentées dans les niveaux 1 et 2

Avis au sujet des heures (si applicable)

Il est convenu que les agences de formation par l'apprentissage peuvent avoir besoin d'apporter quelques modifications (justifiables) selon les besoins des apprenties et des apprentis et qu'ils peuvent dévier de la séquence des unités et des heures pratiques et théoriques prescrites dans la norme pour les résultats d'apprentissage et les objectifs. Toutefois, toutes les agences doivent respecter les heures au niveau du sujet obligatoire.

***Veillez noter que toutes les pratiques décrites dans la présente norme doivent être effectuées conformément à la norme appropriée du métiers Conducteur d'engins de levage : conducteur de grues mobiles 1 et conformément aux pratiques exemplaires de l'industrie**

Introduction

Ce nouveau programme de formation pour le métier de conducteur de grue mobile à tour a été conçu à partir des résultats d'apprentissage qui découlent des normes de formation approuvées par l'industrie.

Le programme est organisé en un tronc commun pour les codes de métier 339A, B et C, auquel se greffent trois niveaux additionnels pour le métier de conducteur de grue mobile 339A et deux niveaux additionnels pour le métier de conducteur de grue à tour 339B. Chaque niveau comporte des sujets obligatoires dont les résultats d'apprentissage correspondent aux unités de la norme de formation. Des normes de formation spécifiques s'appliquent à chaque code de métier. Pour le métier de conducteur de grue mobile 339C, on exige seulement le niveau 1 du tronc commun. Pour le métier de conducteur de grue mobile 339A, on exige le niveau 1 du tronc commun ainsi que les niveaux 2, 3 et 4 du métier de conducteur de grue mobile 339A. Pour le métier de conducteur de grue à tour 339B, on exige le niveau 1 du tronc commun ainsi que les niveaux 2 et 3 du métier de conducteur de grue à tour. Le tableau des heures montre comment le programme peut être dispensé par blocs et donne un résumé des heures de formation pour chaque sujet obligatoire par niveau.

Les sujets obligatoires renvoient à la norme de formation afin de faciliter la comparaison.

Un nombre d'heures de formation est recommandé pour chaque sujet obligatoire et pour chaque résultat d'apprentissage. Ces heures sont réparties en heures de formation théorique et pratique. La répartition du programme en sujets obligatoires suit une progression naturelle d'apprentissage. Cette structure donnera plus de souplesse aux centres de formation et aux apprentis tout en respectant une progression d'apprentissage logique.

Le programme est conçu en fonction des objectifs de rendement terminaux des normes d'apprentissage du métier de conducteur de grue mobile / de grue à tour et comprend des références spécifiques à ces objectifs. Cependant, il indique seulement l'apprentissage ayant lieu hors du milieu de travail, dans un milieu de formation. Le programme de formation en établissement met d'abord l'accent sur les connaissances théoriques requises pour maîtriser les objectifs de rendement des normes de formation. On s'attend à ce que l'employeur accroisse les connaissances et les compétences de l'apprenti ou de l'apprentie par le biais d'une formation pratique appropriée en milieu de travail. On évalue régulièrement les connaissances et les compétences des apprentis et des apprenties au cours de la formation pour s'assurer que tous atteignent les résultats d'apprentissage indiqués dans le programme. La répartition entre l'évaluation théorique et pratique est indiquée pour chaque unité de résultats d'apprentissage.

Date de mise en œuvre :

1er janvier 2008

Niveau 2

Résumé des sujets obligatoires du programme au niveau 2

Numéro	Sujets obligatoires	Heures totales	Heures de théorie	Heures de pratique
S0309	Planification du levage – grues à flèche hydrauliques	12	5	7
S0310	Utilisation d'une grue à flèche à flèche hydraulique	28	4	24
S0311	Planification du levage – grues à câbles	12	5	7
S0312	Utilisation d'une grue à câbles	28	4	24
	Total	80	18	62

Numéro : S0309
Titre : **Planification du levage –grues à flèches hydrauliques**
Durée : Totale : 12 heures Théorie : 5 Pratique : 7
Préalables : Niveau 1
Cours associés : Aucun

- 1.1 Évaluation du site
1 heure au total Théorie : 0.5 heure Pratique : 0.5 heure
- 1.2 Charge nominale de la grue
0.5 heure au total Théorie : 0.5 heure Pratique : 0 heure
- 1.3 Tableau des charges nominales
10.5 heures au total Théorie : 4 heures Pratique : 6.5 heures

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Besoins en équipement

Grue à flèche hydraulique mobile

Numéro :	1.1		
Titre :	Évaluation du site		
Durée :	Totale : 1 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 0.5
Renvois aux normes de formation :			
Catégorie 1	5321.2, 5322.1, 5324.1, 5324.4		
Catégorie 2	5330.5, 5333.1, 5333.2, 5333.6, 5335.1, 5335.4, 5336.1		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'inspecter un lieu de travail afin d'assurer la sécurité et l'efficacité de l'opération conformément à un plan avant levage.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.1.1 Déterminer l'emplacement de la grue en tenant compte :
- de l'accessibilité du site
 - de la pente du site
 - des conditions du sol
 - de la distance de la levée du terrain
 - de l'emplacement initial de la charge
 - de l'endroit où on déposera la charge
 - des obstructions en hauteur
 - de la distance des lignes électriques
 - des dangers souterrains connus
 - des conditions météorologiques
 - des autres dangers potentiels
- 1.1.2 Déterminer les cales à utiliser en fonction des conditions du sol.
- 1.1.3 Déterminer les besoins en communication, en signaleurs ou signaleuses avec ou sans drapeau, en barrières, en mise à la terre et en liaison électrique.

Numéro :	1.2		
Titre :	Charge nominale de la grue		
Durée :	Totale : 0.5 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 0
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.3, 5321.4, 5321.5, 5321.6, 5324.2, 5325.3, 5326.3		
Catégorie 2	5333.4, 5333.5, 5336.3		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de déterminer si la charge nominale d'une grue à flèche hydraulique est suffisante en tenant compte de la configuration et des accessoires requis.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.2.1 Établir des configurations de flèche optimales (p. ex. : longueur, angle et rayon de la flèche, hauteur du crochet).
- 1.2.2 Choisir une configuration appropriée pour lever la charge en tenant compte du rayon, des brins, de la hauteur et du poids combiné de la charge et du gréage pour une grue donnée.
- 1.2.3 S'assurer que la configuration d'une grue donnée est appropriée au levage.

Numéro :	1.3		
Titre :	Tableau des charges nominales		
Durée :	Totale : 10.5 heures	Théorie : 4	Pratique : 6.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.1, 5321.6		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'utiliser un tableau des charges nominales pour déterminer la capacité brute pour des techniques de base.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.3.1 Énumérer les éléments d'un tableau des charges nominales, notamment :
- la longueur de la flèche
 - l'angle de la flèche
 - les accessoires
 - le rayon
 - le quart de cercle
 - le poids de la charge
 - le poids du gréage
- 1.3.2 Trouver de l'information spécifique dans un tableau des charges nominales.
- 1.3.3 Déterminer, en tenant compte des données techniques des charges nominales et de l'information de levage, si le levage peut être effectué conformément aux spécifications du fabricant.

Numéro : S0310
Titre : **Utilisation d'une grue à flèche hydraulique**
Durée : Totale : 28 heures Théorie : 4 Pratique : 24
Préalables : Niveau 1
Cours associés : Aucun

- 2.1 Consultation des manuels du constructeur
 2 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 1,5 heure
- 2.2 Vérification avant utilisation
 3 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 2,5 heures
- 2.3 Montage avant utilisation
 3 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 2,5 heures
- 2.4 Techniques de levage
 8 heures au total Théorie : 1 heure Pratique : 7 heures
- 2.5 Utilisation d'une grue à flèche hydraulique
 10 heures au total Théorie : 1 heure Pratique : 9 heures
- 2.6 Sécurisation d'une grue sans surveillance
 2 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 1,5 heure

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Manuels des fabricants
Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)
Politiques de formation à l'intention des agents de formation

Besoins en équipement

Grue à flèche hydraulique mobile

Numéro :	2.1		
Titre :	Consultation des manuels du constructeur		
Durée :	Totale : 2 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 1.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5319.1		
Catégorie 2	5331.1		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'appliquer à l'inspection, au montage et à l'utilisation d'une grue à flèche hydraulique donnée l'information provenant des manuels du constructeur.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec du constructeur succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 2.1.1 Repérer, dans le manuel du constructeur du fabricant, l'information spécifique ayant trait à l'inspection, au montage et à l'utilisation d'une grue donnée.
- 2.1.2 Comprendre, dans le manuel du constructeur, l'information spécifique ayant trait à l'inspection, au montage et à l'utilisation d'une grue donnée.

Numéro :	2.2		
Titre :	Vérification avant utilisation		
Durée :	Totale : 3 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 2.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1			

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de faire vérification avant utilisation d'une grue à flèche hydraulique de façon sécuritaire et efficace conformément aux recommandations des fabricants, de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)* et à la politique de formation à l'intention des agents de formation.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 2.2.1 Énumérer la séquence d'inspection recommandée.
- 2.2.2 S'assurer que les aides du conducteur ou de la conductrice de grue sont en place.
- 2.2.3 Confirmer que tous les rapports d'inspection pertinents sont rédigés et complets conformément à la LSST et à la politique de formation à l'intention des agents de formation.
- 2.2.4 Confirmer que tous les dispositifs de sécurité et d'urgence sont en place et opérationnels.
- 2.2.5 Localiser toutes les commandes et indicateurs de système.
- 2.2.6 Faire une vérification avant utilisation d'une grue donnée conformément aux méthodes du fabricant.
- 2.2.7 Vérifier le fonctionnement du système de levage.
- 2.2.8 Faire des réparations et l'entretien de base.
- 2.2.9 Signaler les défauts et les défaillances au superviseur.
- 2.2.10 Consigner les défauts et les défaillances dans le registre de la grue.
- 2.2.11 Consigner toutes les réparations ou l'entretien dans le registre de la grue approprié.

Numéro :	2.3		
Titre :	Montage avant utilisation		
Durée :	Totale : 3 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 2.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5324.3, 5324.5, 5324.6, 5324.7, 5324.8, 5324.9, 5325.1		
Catégorie 2	5335.1, 5335.3		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de monter une grue à flèche hydraulique donnée conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 2.3.1 Énoncer la procédure de montage.
- 2.3.2 Indiquer les obstructions en hauteur et les dangers souterrains du secteur de levage.
- 2.3.3 S'assurer que les blocs/bois d'arrimage sont suffisants, en considérant les exigences de la charge et les conditions de la surface.
- 2.3.4 Programmer ou ajuster des dispositifs de sécurité conformément aux recommandations des fabricants.

Numéro :	2.4		
Titre :	Techniques de levage		
Durée :	Totale : 8 heures	Théorie : 1	Pratique : 7
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5319.2, 5319.3, 5319.4, 5319.5, 5319.6, 5319.7, 5319.8, 5319.9, 5319.12, 5319.13, 5319.14, 5319.16, 5319.17, 5319.18, 5319.19, 5319.20, 5319.21		
Catégorie 2	5330.4, 5331.2, 5331.3, 5331.4, 5331.5, 5331.6, 5331.7, 5331.8, 5331.9, 5331.10, 5331.13, 5331.14, 5335.3, 5335.5, 5335.6, 5335.7, 5336.1		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer des techniques de levage de base en utilisant une grue à flèche hydraulique de façon sécuritaire et efficace conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 2.4.1 Utiliser une grue à flèche hydraulique, avec ou sans charge, et
 - lever/abaisser la flèche
 - faire sortir/rentrer la flèche
 - faire pivoter la grue dans un sens et dans l'autre
 - faire monter et descendre le palan

- 2.4.2 Garder la maîtrise du moufle de façon sécuritaire pendant toutes les techniques.

- 2.4.3 Décrire la méthode de levage et de transport sur pneu.

- 2.4.4 Exécuter un levage et un transport sur pneu.

Numéro :	2.5		
Titre :	Utilisation d'une grue à flèche hydraulique		
Durée :	Totale : 10 heures	Théorie : 1	Pratique : 9
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 2	5335.2, 5336.12, 5336.13		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de lever une charge donnée avec une grue à flèche hydraulique conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 2.5.1 Évaluer le site du levage.
- 2.5.2 Planifier le levage.
- 2.5.3 Faire une vérification avant utilisation de la grue.
- 2.5.4 Mettre la grue en marche.
- 2.5.5 Gréer la charge.
- 2.5.6 Lever la charge.
- 2.5.7 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 2.5.8 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 2.5.9 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 2.5.10 Procéder à une inspection finale.

Numéro :	2.6		
Titre :	Sécurisation d'une grue sans surveillance		
Durée :	Totale : 2 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 1.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5318.10, 5318.11		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de préparer une grue à flèche hydraulique afin de la laisser sans surveillance pour une période plus ou moins longue conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 2.6.1 Indiquer comment procéder pour laisser une grue sans surveillance pendant de courtes périodes de temps (p. ex. le temps du repas).
- 2.6.2 Indiquer comment procéder pour laisser une grue sans surveillance pendant de longues périodes de temps (p. ex. la nuit ou la fin de semaine).
- 2.6.3 Procéder à l'arrêt :
 - nettoyer les roues/rails et accessoires
 - stationner l'équipement à l'endroit approprié
 - arrêter et verrouiller l'équipement
 - faire l'entretien des lieux
 - faire une inspection finale

Numéro : S0311
Titre : **Planification du levage – grues à câbles**
Durée : Totale : 12 heures Théorie : 5 Pratique : 7
Préalables : Niveau 1
Cours associés : Aucun

- 3.1 Évaluation du site
 1 heure au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 0,5 heure
- 3.2 Charge nominale de la grue
 0,5 heure au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 0 heure
- 3.3 Tableau des charges nominales
 10,5 heures au total Théorie : 4 heures Pratique : 6,5 heures

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Besoins en équipement

Grue mobile à câbles

Numéro :	3.1		
Titre :	Évaluation du site		
Durée :	Totale : 1 heure	Théorie : 0.5	Pratique : 0.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.2, 5322.1, 5324.1, 5324.4		
Catégorie 2	5330.5, 5333.1, 5333.2, 5333.6, 5335.1, 5335.4, 5336.13		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'inspecter un lieu de travail afin d'utiliser une grue à câbles de façon sécuritaire et efficace conformément à un plan avant levage.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 3.1.1 Déterminer l'emplacement de la grue, en tenant compte :
- de l'accessibilité du site
 - de la pente du site
 - des conditions du sol
 - de la distance de la levée du terrain
 - de l'emplacement initial de la charge
 - de l'endroit où on déposera la charge
 - des obstructions en hauteur
 - de la distance des lignes électriques
 - des dangers souterrains connus
 - des conditions météorologiques
 - des autres dangers potentiels
- 3.1.2 Déterminer les blocs/bois d'arrimage à utiliser en fonction des conditions du sol.
- 3.1.3 Déterminer les besoins en communication, en signaleurs ou signaleuses avec ou sans drapeau, en barrières, en mise à la terre et en liaison électrique.

Numéro :	3.2		
Titre :	Charge nominale de la grue		
Durée :	Totale : 0.5 heure	Théorie : 0.5	Pratique : 0
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.3, 5321.4, 5321.5, 5321.6, 5324.2, 5325.3, 5326.3		
Catégorie 2	5333.4, 5333.5, 5336.3		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de déterminer si la charge nominale d'une grue à câbles est suffisante pour un levage donné en tenant compte de la configuration et des accessoires requis.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 3.2.1 Établir des configurations de flèche optimales (p. ex. : longueur, angle et rayon de la flèche, hauteur du crochet).
- 3.2.2 Choisir une configuration appropriée pour lever la charge en tenant compte du rayon, des brins, de la hauteur et du poids combiné de la charge et du gréage pour une grue donnée.
- 3.2.3 S'assurer que la configuration d'une grue donnée est suffisante pour le levage.

Numéro :	3.3		
Titre :	Tableau des charges nominales		
Durée :	Totale : 10.5 heures	Théorie : 4	Pratique : 6.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.1, 5321.6		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'utiliser un tableau des charges nominales d'une grue à câbles afin de déterminer sa capacité brute pour des techniques de base.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 3.3.1 Énumérer les éléments d'un tableau des charges nominales, notamment :
- la longueur de la flèche
 - l'angle de la flèche
 - les accessoires
 - le rayon
 - le quart de cercle
 - le poids de la charge
 - le poids du gréage
- 3.3.2 Trouver de l'information spécifique dans un tableau des charges nominales.
- 3.3.3 Déterminer, en tenant compte des données techniques de charge nominale et de l'information de levage, si le levage peut être effectué conformément aux spécifications du fabricant.

Numéro : S0312
Titre : **Utilisation d'une grue à câbles**
Durée : Totale : 28 heures Théorie : 4 Pratique : 24
Préalables : Niveau 1
Cours associés : Aucun

- 4.1 Consultation des manuels du constructeur
2 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 1,5 heure
- 4.2 Vérification avant utilisation
3 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 2,5 heures
- 4.3 Montage avant utilisation
3 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 2,5 heures
- 4.4 Techniques de levage
8 heures au total Théorie : 1 heure Pratique : 7 heures
- 4.5 Utilisation d'une grue à câbles
10 heures au total Théorie : 1 heure Pratique : 9 heures
- 4.6 Sécurisation d'une grue sans surveillance
2 heures au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 1,5 heure

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Manuels des fabricants
Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)
Politique de formation à l'intention des agents de formation

Besoins en équipement

Grue mobile à câbles

Numéro :	4.1		
Titre :	Consultation des manuels du constructeur		
Durée :	Totale : 2 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 1.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5319.1		
Catégorie 2	5331.1		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'appliquer l'information provenant des manuels du constructeur à l'inspection, au montage et à l'utilisation d'une grue à câbles donnée.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 4.1.1 Repérer dans le manuel du constructeur l'information spécifique ayant trait à l'inspection, au montage et à l'utilisation d'une grue donnée.
- 4.1.2 Comprendre dans le manuel du constructeur l'information spécifique ayant trait à l'inspection, au montage et à l'utilisation d'une grue donnée.

Numéro :	4.2		
Titre :	Vérification avant utilisation		
Durée :	Totale : 3 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 2.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5319.2, 5319.3, 5319.4, 5319.5, 5319.6, 5319.7, 5319.8, 5319.9, 5319.12, 5319.13, 5319.14, 5319.16, 5319.17, 5319.18, 5319.19, 5319.20, 5319.21, 5326.1		
Catégorie 2	5330.4, 5331.2, 5331.3, 5331.4, 5331.5, 5331.6, 5331.7, 5331.8, 5331.9, 5331.10, 5331.13, 5331.14, 5335.3, 5335.5, 5335.6, 5335.7, 5336.1		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de faire la vérification avant utilisation d'une grue à câbles de façon sécuritaire et efficace conformément aux recommandations des fabricants, à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)* et à la politique de formation à l'intention des agents de formation.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 4.2.1 Énumérer la séquence d'inspection recommandée.
- 4.2.2 S'assurer que les aides du conducteur ou de la conductrice de grue sont en place.
- 4.2.3 Confirmer que tous les rapports d'inspection pertinents sont rédigés et complets conformément à la LSST et à la politique de formation à l'intention des agents de formation.
- 4.2.4 Confirmer que tous les dispositifs de sécurité et d'urgence sont en place et opérationnels.
- 4.2.5 Localiser toutes les commandes et indicateurs de système.
- 4.2.6 Faire une vérification avant utilisation d'une grue donnée conformément aux méthodes du fabricant.
- 4.2.7 Vérifier le fonctionnement du système de levage.
- 4.2.8 Faire des réparations et l'entretien de base.

- 4.2.9 Signaler les défauts et les défaillances au superviseur.
- 4.2.10 Consigner les défauts et les défaillances dans le registre de la grue.
- 4.2.11 Consigner toutes les réparations ou l'entretien dans le registre de la grue approprié.

Numéro :	4.3		
Titre :	Montage avant utilisation		
Durée :	Totale : 3 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 2.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5324.3, 5324.5, 5324.6, 5324.7, 5324.8, 5324.9, 5325.1		
Catégorie 2	5335.1, 5335.3		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de monter une grue à câbles donnée conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 4.3.1 Énoncer la procédure de montage.
- 4.3.2 Indiquer les obstructions en hauteur et les dangers souterrains du secteur de levage.
- 4.3.3 S'assurer que les blocs/bois d'arrimage sont suffisants, en considérant les exigences de la charge et les conditions de la surface.
- 4.3.4 Programmer ou ajuster des dispositifs de sécurité conformément aux recommandations des fabricants.

Numéro :	4.4		
Titre :	Techniques de levage		
Durée :	Totale : 8 heures	Théorie : 1	Pratique : 7
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5319.15, 5325.4, 5325.5, 5325.6, 5325.7, 5325.8, 5325.10, 5326.4, 5326.5, 5326.6, 5326.7, 5326.11		
Catégorie 2	5335.2, 5336.5, 5336.6, 5336.7, 5336.8, 5336.9		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer des techniques de levage de base en utilisant une grue à câbles de façon sécuritaire et efficace conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 4.4.1 Utiliser une grue à câbles, avec ou sans charge, et :
 - lever/abaisser la flèche
 - faire pivoter la grue dans un sens et dans l'autre
 - faire monter et descendre le palan
- 4.4.2 Garder la maîtrise du moufle de façon sécuritaire pendant toutes les techniques.
- 4.4.3 Décrire la méthode de levage et de transport sur pneu.
- 4.4.4 Exécuter un levage et un transport sur pneu.

Numéro :	4.5		
Titre :	Utilisation d'une grue à câbles		
Durée :	Totale : 10 heures	Théorie : 1	Pratique : 9
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 2	5335.2, 5336.12, 5336.13		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de lever une charge donnée avec une grue à câbles conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 4.5.1 Évaluer le site du levage.
- 4.5.2 Planifier le levage.
- 4.5.3 Faire une vérification avant utilisation de la grue.
- 4.5.4 Mettre la grue en marche.
- 4.5.5 Gréer la charge.
- 4.5.6 Lever la charge.
- 4.5.7 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 4.5.8 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 4.5.9 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 4.5.10 Faire une inspection finale.

Numéro :	4.6		
Titre :	Sécurisation d'une grue sans surveillance		
Durée :	Totale : 2 heures	Théorie : 0.5	Pratique : 1.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5318.10, 5318.11		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de préparer une grue à câbles afin de la laisser sans surveillance pour une période plus ou moins longue conformément aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 4.6.1 Indiquer comment procéder pour laisser une grue à câbles sans surveillance pendant de courtes périodes de temps (p. ex. le temps du repas).
- 4.6.2 Indiquer comment procéder pour laisser une grue à câbles sans surveillance pendant de longues périodes de temps (p. ex. la nuit ou la fin de semaine).
- 4.6.3 Procéder à l'arrêt, notamment :
 - nettoyer les roues/rails et accessoires
 - stationner l'équipement à l'endroit approprié
 - arrêter et verrouiller l'équipement
 - faire l'entretien des lieux
 - faire une inspection finale

Niveau 3

Résumé des sujets obligatoires du programme au niveau 3

Numéro	Sujets obligatoires	Heures totales	Heures de théorie	Heures de pratique
S0313	Planification du levage – grues à flèche hydrauliques	8	5	3
S0314	Utilisation d'une grue hydraulique à flèche hydraulique	32	2	30
S0315	Planification du levage – grues classiques à câbles	8	5	3
S0316	Utilisation d'une grue classique à câbles	32	2	30
	Total	80	14	66

Numéro : S0313
Titre : **Planification du levage – grues à flèches hydrauliques**
Durée : Totale : 8 heures Théorie : 5 Pratique : 3
Préalables : Catégorie 1 – Niveau 2
Cours associés : Aucun

- 1.1 Charge nominale de la grue
1 heure au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 0,5 heure
- 1.2 Tableau des charges nominales
7 heures au total Théorie : 4,5 heures Pratique : 2,5 heures

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Besoins en équipement

Grue à flèche hydraulique mobile

Numéro :	1.1		
Titre :	Charge nominale de la grue		
Durée :	Totale : 1 heure	Théorie : 0.5	Pratique : 0.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.3, 5321.4, 5321.5, 5321.6, 5324.2, 5325.3, 5326.3		
Catégorie 2	5333.4, 5333.5, 5336.3		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de déterminer si la charge nominale d'une grue à flèche hydraulique est suffisante, en tenant compte de la configuration et des accessoires requis, pour un levage complexe.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.1.1 Établir des configurations de flèche optimales (p. ex. : longueur, angle et rayon de la flèche, hauteur du crochet).
- 1.1.2 Choisir une configuration appropriée pour lever la charge en tenant compte du rayon, des brins, de la hauteur et du poids combiné de la charge et du gréage.
- 1.1.3 S'assurer que la configuration d'une grue donnée est suffisante pour le levage.

Numéro :	1.2		
Titre :	Tableau des charges nominales		
Durée :	Totale : 7 heures	Théorie : 4.5	Pratique : 2.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.1, 5321.6		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'utiliser le tableau des charges nominales afin de déterminer la charge nominale d'une grue à flèche hydraulique pour des techniques complexes conformément aux spécifications des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.2.1 Énumérer les éléments d'un tableau des charges nominales, notamment :
- la longueur de la flèche
 - l'angle de la flèche
 - les accessoires
 - le rayon
 - le quart de cercle
 - le poids de la charge
 - le poids du gréage
- 1.2.2 Trouver de l'information spécifique dans un tableau des charges nominales.
- 1.2.3 Déterminer, en tenant compte des données techniques de la charge nominale et de l'information de levage, si le levage peut être effectué conformément aux spécifications du fabricant.

Numéro : S0314
Titre : **Utilisation d'une grue à flèche hydraulique**
Durée : Totale : 32 heures Théorie : 2 Pratique : 30
Préalables : Catégorie 1 – Niveau 2
Cours associés : Aucun

2.1 Utilisation d'une grue à flèche hydraulique

32 heures au total Théorie : 2 heures Pratique : 30 heures

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Manuels des fabricants
Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)
Politiques de l'agent de formation

Besoins en équipement

Grue à flèche hydraulique mobile

Numéro :	2.1		
Titre :	Utilisation d'une grue à flèche hydraulique		
Durée :	Totale : 32 heures	Théorie : 2	Pratique : 30
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 2	5335.2, 5336.12, 5336.13		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer un levage complexe avec une grue à flèche hydraulique conformément aux instructions de levage et aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 2.1.1 Évaluer le site du levage.
- 2.1.2 Planifier le levage.
- 2.1.3 Faire une vérification avant utilisation de la grue à flèche hydraulique.
- 2.1.4 Mettre la grue à flèche hydraulique en marche.
- 2.1.5 Gréer la charge.
- 2.1.6 Lever la charge.
- 2.1.7 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 2.1.8 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 2.1.9 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 2.1.10 Procéder à une inspection finale.

Numéro :	S0315		
Titre :	Planification du levage – grues à câbles		
Durée :	Totale : 8 heures	Théorie : 5	Pratique : 3
Préalables :	Catégorie 1 – Niveau 2		
Cours associés :	Aucun		

3.1 Charge nominale de la grue

1 heure au total Théorie : 0,5 heure Pratique : 0,5 heure

3.2 Tableau des charges nominales

7 heures au total Théorie : 4,5 heures Pratique : 2,5 heures

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Besoins en équipement

Grue mobile à câbles

Numéro :	3.1		
Titre :	Charge nominale de la grue		
Durée :	Totale : 1 heure	Théorie : 0.5	Pratique : 0.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.3, 5321.4, 5321.5, 5321.6, 5324.2, 5325.3, 5326.3		
Catégorie 2	5333.4, 5333.5, 5336.3		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable de déterminer si la charge nominale d'une grue à câbles est suffisante, en tenant compte de la configuration et des accessoires requis, pour un levage complexe.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 3.1.1 Établir des configurations de flèche optimales (p. ex. : longueur, angle et rayon de la flèche, hauteur du crochet).
- 3.1.2 Choisir une configuration appropriée pour lever la charge en tenant compte du rayon, des brins, de la hauteur et du poids combiné de la charge et du gréage.
- 3.1.3 S'assurer que la configuration d'une grue donnée est suffisante pour le levage.

Numéro :	3.2		
Titre :	Tableau des charges nominales		
Durée :	Totale : 7 heures	Théorie : 4.5	Pratique : 2.5
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5321.1, 5321.6		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'utiliser le tableau des charges nominales d'une grue à câbles afin de déterminer sa charge nominale pour des techniques complexes.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 3.2.1 Énumérer les éléments d'un tableau des charges nominales, notamment :
- la longueur de la flèche
 - l'angle de la flèche
 - les accessoires
 - le rayon
 - le quart de cercle
 - le poids de la charge
 - poids gréage
- 3.2.2 Trouver de l'information spécifique dans un tableau des charges nominales.
- 3.2.3 Déterminer, en tenant compte des données techniques de la charge nominale et de l'information de levage, si le levage peut être effectué conformément aux spécifications du fabricant.

Numéro : S0316
Titre : **Utilisation d'une grue à câbles**
Durée : Totale : 32 heures Théorie : 2 Pratique : 30
Préalables : Catégorie 1 – Niveau 2
Cours associés : Aucun

4.1 Utilisation d'une grue à câbles

32 heures au total Théorie : 2 heures Pratique : 30 heures

Structure D'évaluation

Les connaissances et l'application des méthodes de travail sécuritaires feront l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Manuels des fabricants

Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)

Politique de formation à l'intention des agents de formation

Besoins en équipement

Grue mobile à câbles

Numéro :	4.1		
Titre :	Utilisation d'une grue à câbles		
Durée :	Totale : 32 heures	Théorie : 2	Pratique : 30
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5326.1		
Catégorie 2	5335.2, 5336.12, 5336.13		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer un levage complexe avec une grue à câbles conformément aux instructions de levage et aux recommandations des fabricants.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 4.1.1 Évaluer le site du levage.
- 4.1.2 Planifier le levage.
- 4.1.3 Faire une vérification avant utilisation de la grue à câbles.
- 4.1.4 Mettre la grue à câbles en marche.
- 4.1.5 Gréer la charge.
- 4.1.6 Lever la charge.
- 4.1.7 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 4.1.8 Dépanner les problèmes de l'équipement.
- 4.1.9 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 4.1.10 Procéder à une inspection finale.

Niveau 4

Résumé des sujets obligatoires du programme au niveau 4

Numéro	Sujets obligatoires	Heures totales	Heures de théorie	Heures de pratique
S0317	Techniques de levage spécialisées	80	38	42
	Total	80	38	42

Numéro :	S0317		
Titre :	Techniques de levage spécialisées		
Durée :	Totale : 80 heures	Théorie : 38	Pratique : 42
Préalables :	Catégorie 1 – Niveau 3		
Cours associés :	Aucun		

- 1.1 Plate-forme de travail surélevée
6 heures au total Théorie : 2 heures Pratique : 4 heures
- 1.2 Levage d'après des dessins techniques
6 heures au total Théorie : 2 heures Pratique : 4 heures
- 1.3 Levage de précision
12 heures au total Théorie : 4 heures Pratique : 8 heures
- 1.4 Levage de charges lourdes
6 heures au total Théorie : 2 heures Pratique : 4 heures
- 1.5 Techniques de dragline et de benne preneuse
4 heures au total Théorie : 3 heures Pratique : 1 heure
- 1.6 Techniques de fondation et d'étayage
4 heures au total Théorie : 3 heures Pratique : 1 heure
- 1.7 Levage à plusieurs grues
40 heures au total Théorie : 20 heures Pratique : 20 heures
- 1.8 Levage dans l'eau
2 heures au total Théorie : 2 heures Pratique : 0 heure

Structure D'évaluation

L'examen théorique évalue les connaissances de tous les aspects de l'opération d'une grue mobile. L'application des méthodes de travail sécuritaires fera l'objet d'un suivi durant toute la formation et on en tiendra compte durant les évaluations pratiques.

Documents de Référence

Manuels des fabricants
Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)

Besoins en équipement

Numéro :	1.1		
Titre :	Plate-forme de travail surélevée		
Durée :	Totale : 6 heures	Théorie : 2	Pratique : 4
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5325.11, 5326.9, 5326.10		
Catégorie 2	5336.10, 5336.11		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'utiliser une plate-forme de travail surélevée de façon sécuritaire et efficace conformément aux instructions de levage, aux recommandations des fabricants et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST).

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.1.1 Décrire la méthode du constructeur d'une plate-forme de travail surélevée.
- 1.1.2 Évaluer le site du levage.
- 1.1.3 Planifier le levage.
- 1.1.4 Gréer la plate-forme de travail surélevée.
- 1.1.5 Faire une vérification avant utilisation de la grue.
- 1.1.6 Mettre la grue en marche.
- 1.1.7 Élever la plate-forme de travail surélevée.
- 1.1.8 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 1.1.9 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 1.1.10 Déplacer la plate-forme vers la destination prévue.
- 1.1.11 Procéder à une inspection finale.

Numéro :	1.2		
Titre :	Levage d'après des dessins techniques		
Durée :	Totale : 6 heures	Théorie : 2	Pratique : 4
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5325.9, 5326.9		
Catégorie 2	5336.10		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer un levage d'après des dessins techniques de façon sécuritaire et efficace conformément aux recommandations des fabricants et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST).

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.2.1 Décrire la méthode de levage d'après des dessins techniques.
- 1.2.2 Évaluer le site du levage.
- 1.2.3 Planifier le levage.
- 1.2.4 Faire une vérification avant utilisation de la grue.
- 1.2.5 Mettre la grue en marche.
- 1.2.6 Gréer la charge.
- 1.2.7 Exécuter un levage d'après des dessins techniques.
- 1.2.8 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 1.2.9 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 1.2.10 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 1.2.11 Procéder à une inspection finale.

Numéro :	1.3		
Titre :	Levage de précision		
Durée :	Totale : 12 heures	Théorie : 4	Pratique : 8
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5325.9, 5326.9		
Catégorie 2	5336.10		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer un levage de précision de façon sécuritaire et efficace conformément aux instructions de levage, aux recommandations des fabricants et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)*.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.3.1 Décrire comment effectuer un levage de précision.
- 1.3.2 Évaluer le site du levage.
- 1.3.3 Planifier le levage.
- 1.3.4 Faire une vérification avant utilisation de la grue.
- 1.3.5 Mettre la grue en marche.
- 1.3.6 Gréer la charge.
- 1.3.7 Effectuer le levage de précision
- 1.3.8 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 1.3.9 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 1.3.10 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 1.3.11 Procéder à une inspection finale.

Numéro :	1.4		
Titre :	Levage de charges lourdes		
Durée :	Totale : 6 heures	Théorie : 2	Pratique : 4
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5325.9, 5326.9		
Catégorie 2	5336.10		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer un levage de charges lourdes de façon sécuritaire et efficace conformément aux instructions de levage, aux recommandations des fabricants et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)*.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.4.1 Décrire la méthode de levage d'une charge lourde.
- 1.4.2 Évaluer le site du levage.
- 1.4.3 Planifier le levage.
- 1.4.4 Faire une vérification avant utilisation de la grue.
- 1.4.5 Mettre la grue en marche.
- 1.4.6 Gréer la charge.
- 1.4.7 Effectuer le levage de la charge lourde.
- 1.4.8 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 1.4.9 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 1.4.10 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 1.4.11 Procéder à une inspection finale.

Numéro :	1.5		
Titre :	Techniques de dragline et de benne preneuse		
Durée :	Totale : 4 heures	Théorie : 3	Pratique : 1
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5325.9, 5326.9		
Catégorie 2	5336.10		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer des techniques avec une dragline et une benne preneuse de façon sécuritaire et efficace conformément aux instructions de levage, aux recommandations des fabricants et à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)*.

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.5.1 Effectuer des techniques avec une dragline et une benne preneuse.
- 1.5.2 Décrire la configuration de la grue pour effectuer des techniques avec une dragline et une benne preneuse.
- 1.5.3 Décrire les points à considérer lorsqu'on travaille à partir d'un site basé à terre.
- 1.5.4 Décrire les points à considérer lorsqu'on travaille à partir d'une plate-forme flottante.
- 1.5.5 Énumérer la procédure à suivre finale.

Numéro :	1.6		
Titre :	Techniques de fondation et d'étayage		
Durée :	Totale : 4 heures	Théorie : 3	Pratique : 1
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5325.9, 5326.9		
Catégorie 2	5336.10		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer des techniques de fondation et d'étayage de façon sécuritaire et efficace conformément aux instructions de levage, aux recommandations des fabricants et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST).

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.6.1 Décrire les structures et accessoires de fondation et d'étayage, notamment :
 - un appareil de forage
 - une unité d'enfoncement de pieux
 - un appareil d'extraction
- 1.6.2 Décrire les méthodes de fondation et d'étayage.
- 1.6.3 Décrire les points à considérer pour effectuer des techniques de fondation et d'étayage sur le lieu du travail.
- 1.6.4 Indiquer la procédure d'inspection finale à suivre.

Numéro :	1.7		
Titre :	Levage à plusieurs grues		
Durée :	Totale : 40 heures	Théorie : 20	Pratique : 20
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5325.9, 5326.9		
Catégorie 2	5336.10		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer un levage à plusieurs grues de façon sécuritaire et efficace conformément aux instructions de levage, aux recommandations des fabricants et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST).

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.7.1 Calculer la charge de chaque grue durant un levage à plusieurs grues.
- 1.7.2 Décrire la méthode de levage à plusieurs grues.
- 1.7.3 Évaluer le site du levage.
- 1.7.4 Planifier différents levages, comme :
 - l'érection d'un objet horizontal
 - la dépose d'un objet vertical
 - le soulèvement d'une dalle
- 1.7.5 Faire une vérification avant utilisation des grues.
- 1.7.6 Mettre les grues en marche.
- 1.7.7 Gréer la charge.
- 1.7.8 Effectuer le levage.
- 1.7.9 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 1.7.10 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 1.7.11 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 1.7.12 Procéder à une inspection finale.

Numéro :	1.8		
Titre :	Levage dans l'eau		
Durée :	Totale : 2 heures	Théorie : 2	Pratique : 0
Renvois aux normes de formation			
Catégorie 1	5326.9		
Catégorie 2	5336.10		

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie est capable d'effectuer le levage d'un objet dans l'eau ou hors de l'eau de façon sécuritaire et efficace conformément aux instructions de levage, aux recommandations des fabricants et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST).

Résultats Généraux D'apprentissage

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir :

- 1.8.1 Décrire la méthode de levage dans l'eau.
- 1.8.2 Évaluer le site du levage.
- 1.8.3 Planifier le levage.
- 1.8.4 Faire une vérification avant utilisation de la grue.
- 1.8.5 Mettre la grue en marche.
- 1.8.6 Gréer la charge.
- 1.8.7 Effectuer le levage (réel ou simulé).
- 1.8.8 Surveiller le rendement de l'équipement.
- 1.8.9 Dépanner les problèmes d'équipement.
- 1.8.10 Déplacer la charge vers la destination prévue.
- 1.8.11 Procéder à une inspection finale.



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

skilledtradesontario.ca



Opérateur/opératrice de grue automotrice